



SENTIER DU CLOS HALLE



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 5 PIECES**  
**N°B307 AU 3ème étage**

ENTREE	6.04 m <sup>2</sup>
SEJOUR	24.05 m <sup>2</sup>
CUISINE	5.42 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.01 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.81 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11.45 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	11.49 m <sup>2</sup>
WC	1.69 m <sup>2</sup>
WC	2.09 m <sup>2</sup>
SDB	4.94 m <sup>2</sup>
SDE	2.88 m <sup>2</sup>
DGT	3.18 m <sup>2</sup>
DGT	3.40 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 100.45 m<sup>2</sup>**

BALCON 8.33 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 108.78 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
			Retombée de poutre
	Fenetre		Porte-fenetre
	Oscillo-battant		Fixe

INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

